



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren

CDS Confédération suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé

CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

IVHSM - CIMHS

94_23/ EMT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 15 mai 2009

Les organes pour la concentration de la médecine hautement spécialisée sont nommés

L'Organe de décision MHS

Les fondements de la planification commune et de l'attribution de la médecine hautement spécialisée confiés aux cantons selon la Loi sur l'assurance-maladie sont jetés, les organes responsables sont constitués. L'Assemblée plénière des cantons signataires de la Convention a nommé le 14 mai 2009 la conseillère d'Etat Susanne Hochuli, Argovie, successeuse de l'ex-conseiller d'Etat Ernst Hasler, comme membre de l'Organe de décision MHS. Elle complétera cet organe, composé également de représentants des gouvernements des cantons de Zurich, Bâle-Ville, Berne, Vaud, Genève, Saint-Gall, Lucerne, du Tessin et des Grisons. Il incombe à l'Organe de décision MHS d'exécuter la Convention et d'instituer l'**Organe scientifique MHS**, qui aura la responsabilité d'étayer scientifiquement ses décisions de planification et d'attribution.

L'Organe scientifique MHS

Lors de sa séance du 15 mai 2009, l'Organe de décision MHS de la convention intercantonale relative à la médecine hautement spécialisée a élu les membres de l'Organe scientifique MHS.

Est élu **président de l'organe scientifique MHS**:

Peter Suter, prof.	Genève	Médecine intensive
--------------------	--------	--------------------

Les autres membres élus de l'organe scientifique sont:

Verena Briner, prof.	Lucerne	Médecine interne, Néphrologie
Jörg Debatin, prof.	Hambourg	CEO Klinikum Eppendorf, Radiologie
Richard Frackowiak, prof.	Lausanne	Neurologie
Aaron Goldhirsch, prof.	TI et Milan	Oncologie
Christa Meyenberger, prof.	Saint-Gall	Médecine interne, Gastroent.
Manuel Pascual, prof.	Lausanne	Médecine de la transplantation
Luca Regli, prof.	Utrecht	Neurochirurgie
Daniel Scheidegger, prof.	Bâle	Médecine intensive, Anesth.
Felix Sennhauser, prof.	Kinderspital Zurich	Médecine interne, Pédiatrie
Martin Täuber, prof.	Berne	Médecine interne, Infectiologie
Ernst Wolner, prof. ém.	Vienne	Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire

Au moyen de la CIMHS, les cantons garantissent la coordination de la concentration de la médecine hautement spécialisée dans l'intérêt d'une prise en charge médicale conforme aux besoins, de haute qualité et économique et d'un renforcement de la place économique suisse. L'objectif visé est la planification commune des domaines et prestations de la médecine qui se caractérisent par leur rareté, par leur fort potentiel d'innovation, par un investissement humain ou technique élevé ou par des méthodes de traitement complexes.

La Convention intercantonale, le rapport explicatif s'y rapportant et d'autres documents figurent sur le site web de la CDS à l'adresse <http://www.gdk-cds.ch/291.0.html>.

Renseignements: Conseiller d'Etat Dr Markus Dürr, membre du Comité directeur de la CDS, président de l'Organe de décision MHS, 041 228 60 81

Elisabeth Marty-Tschumi, MPH, Cheffe de projet MHS, Secrétariat central CDS, 031 356 20 20

MM_Wahl_FO_20090515_f.doc